



5e congrès des collectivités des Deux-Sèvres, entre bilan de mi-mandat et perspectives

dimanche 2 juillet 2023, par [lpe](#)

Le congrès des collectivités des Deux-Sèvres est désormais bien ancré dans les calendriers et pour cette 5e édition, qui a eu lieu à Bressuire, le 16 juin dernier, élus, agents territoriaux et fournisseurs avaient largement répondu à l'invitation de Marie-Pierre Missioux, présidente de l'association des maires du département (*en photo ci-dessus au pupitre, avec les présidents des trois chambres consulaires, lors de la remise des prix des bulletins municipaux*).

Au programme, des temps d'échange sur les stands de fournisseurs privés et publics des collectivités mais aussi des réflexions sur des sujets d'actualité en plénière à Bocapôle.

Ce 5e congrès a eu lieu alors que beaucoup de maires ont tenu ou tiennent actuellement des réunions publiques de mi-mandat ; destinées à faire le point sur ce qui a été accompli pendant les 3 premières années et ce qui reste à réaliser jusqu'en 2026. La commune est le périmètre administratif le plus proche des citoyens. La fonction d'élu est donc passionnante mais de plus en plus exigeante eu égard à l'inflation des normes et réglementations de tous ordres ; de plus en plus exposée aussi. En parallèle, les moyens humains et financiers pour répondre à ces exigences sont souvent limités (difficultés de recrutement de secrétaires de mairie, budgets de fonctionnement non extensibles, capacités d'investissement limitées, manque d'ingénierie pour accéder aux différentes subventions, manque de formation des élus...)

Un constat qui a amené nombre d'élus à démissionner depuis 2020.

Guy Geoffroy, vice-président de l'association des maires de France (AMF) s'est fait l'écho de ces préoccupations, soulignant, sur un ton plus politique, "*le manque de preuves concrètes de l'attachement de l'Etat aux élus locaux*", la nécessité "*d'indexer la DGF (Ndlr : Dotation de fonctionnement allouée chaque année par l'Etat aux communes) sur l'inflation*" ou encore, l'habituelle attente concernant "*des ressources fiscales propres permettant un autofinancement*".

Autre sujet d'actualité abordé : la loi ZAN (zéro artificialisation nette) qui va "*poser de nombreux problèmes alors que les communes font déjà face à un manque de foncier disponible*".



L'association des maires des Deux-Sèvres avait aussi choisi d'aborder le sujet de l'attractivité des emplois

dans les mairies avec notamment le témoignage du président du [Centre de Gestion](#), Alain Lecointe, également maire de Brûlain.

La transition énergétique avec le concours du SIEDS qui apporte des aides financières à travers notamment [un appel à projets pour des équipements dédiés à l'autoconsommation](#) ouvert jusqu'à septembre.



En marge des tables-rondes, l'espace exposition permettait des échanges directs entre élus et fournisseurs. Parmi les fidèles exposants, **Frédéric Wattebled, patron de la SCOP Fournié à Sauzé-Vaussais**, spécialisée dans les équipements de traitement de l'eau, solutions de pompage, traitement des eaux usées ([lire notre article de décembre 2022](#)). Un sujet plutôt d'actualité que maîtrise parfaitement cette PME qui aimerait bien accéder à davantage de marchés publics en Bocage Bressuirais justement. *"Nous sommes présents à chacun de ces congrès car il est important de maintenir le contact avec les décideurs publics, d'aborder avec eux leurs problématiques de gestion de l'eau que l'on sait nombreuses. Notre statut de société coopérative séduit, notre savoir-faire aussi !"*



Nicolas Brunet, dirigeant de Tabula Rasa, était également parmi les exposants, avec sa solution de site web dédié aux collectivités, dont plusieurs modules ont été conçus pour la mairie de St-Pardoux-Soutiers et peuvent aujourd'hui être dupliqués pour la plupart des conseils municipaux. *"L'extranet permet à chaque élu de disposer d'un espace de dialogue avec les autres, d'avoir en permanence sous la main tous les documents de travail nécessaires, ça évite la lourdeur et l'impact négatif des emails !"*

La journée s'est achevée par les traditionnels **prix remis aux meilleurs bulletins municipaux**.

- Pour les communes de moins de 500 habitants, le 1er prix a été attribué à la commune des Châteliers.
- Communes de moins de 1000 habitants : 1er prix pour [Amailloux](#).
- Communes de moins de 5000 habitants : [Saint-Pardoux-Soutiers](#)
- Communes de plus de 5000 habitants et EPCI : la ville de Bressuire et son [magazine Mosaïque](#).

A propos de l'association des maires des Deux-Sèvres : créée en 1950, elle rassemble les 256

communes du département, 8 EPCI et 10 syndicats. Avec une équipe de 5 personnes dont 3 juristes, l'ADM79 vient en soutien des communes adhérentes sur des questions diverses du quotidien, organise des formations, des réunions d'information.

En 2023, une application a été créée pour un accès facilité des élus aux actualités et ressources de l'association. (Télécharger sur [Google Play](#) ou [sur App Store](#))

Marie-Pierre Missioux, maire de Cherveux, vice-présidente de la Communauté de communes du Haut-Val-de-Sèvre, Conseillère départementale, préside l'association depuis septembre 2020.

Plus : www.adm79.fr

CR

